

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 07 AOÛT 2023 A 18H

Sous la présidence de **M. Gaston LATSCHA, Maire.**

L'an deux mille vingt-trois, le sept août, à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Hésingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Hésingue, après convocation légale, en date du 02 août 2023.

Étaient présents : Denis ARNOUX, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Jean HERTZOG, Anne KARABABA, Jean-Luc KOCH, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

Absents excusés :

Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Fabienne BOULIER, Rémy CASTRO, Sylvie GRUNTZ, Claudia KUNTZELMANN, Stéphane MARTIN, Nathalie REIBEL, Vincent SCHWEITZER, Chantal SENFT

Procurations :

Yann ALIBERT donne procuration à Jocelyne SCHIRCH
Cathy ARNOLD donne procuration à Adeline SCHWEITZER
Fabienne BOULIER donne procuration à Cédric SCHWIRLEY
Rémy CASTRO donne procuration à Josiane CHAPPEL
Sylvie GRUNTZ donne procuration à Gaston LATSCHA
Claudia KUNTZELMANN donne procuration à Paul LATSCHA
Stéphane MARTIN donne procuration à Christian LANDAUER
Nathalie REIBEL-NIVA donne procuration à Anne KARABABA
Chantal SENFT donne procuration à Denis ARNOUX

Secrétaire de séance : Élodie MADAULE

2023 63 Commission Consultative Communale de la Chasse – 4C

M. le Maire indique qu'il convient de procéder à la mise en place de la commission consultative communale de la chasse dite 4 C. Cette commission est composée comme suit :

- M. le Maire ou son représentant et trois conseillers municipaux désignés par le Conseil Municipal,
- M. le Président de la Chambre d'Agriculture d'Alsace ou son représentant,
- M. le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs ou son représentant,
- M. le Président du Centre Nationale de la Propriété Forestière Grand Est ou son représentant,
- un représentant de l'Office National des Forêts pour les lots de chasse communaux comprenant des bois soumis au régime forestier,

- un représentant du Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers,
- un représentant de l'Office Français de la Biodiversité
- le Directeur Départemental des Territoires ou son représentant,
- le Directeur Départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations
- un représentant du Groupement d'Intérêt Cynégétique
- postérieurement à la nouvelle location, le locataire du ou des lots concernés ou son représentant.

Conformément à la délibération 2020-47 du 08 juin 2020, M. le Maire rappelle que M. Denis ARNOUX, Mme Sylvie GRUNTZ et M. Jean HERTZOG sont nommés membres de la commission consultative communale de la chasse.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la constitution ainsi présentée de la Commission Communale Consultative de la Chasse

Fait à Hésingue, le 08 août 2023

Le maire,

Gaston LATSCHA

